

**Demande de souscription Responsabilité Civile Circulation Journée
sur Circuit Homologué ou non ouvert à la Circulation publique
Hors Compétition**

Adhérent	Véhicule
NOM Prénom :	• Marque :
Adresse :	• Modèle :
Date de Naissance :	• Immatriculation :
N° Permis :
Tel :	Ou n° de série :
Mail :

DATE DU ROULAGE :

Sur le CIRCUIT DE FONTENAY LE COMTE

Garanties :

- **Responsabilité Civile Circuit :** en conformité aux dispositions contenues dans les parties législative et réglementaire du Code du Sport. Les dommages matériels causés entre les utilisateurs du circuit sont exclus.
 - **Protection Corporelle du Pilote** désigné, exclusivement sur circuit homologué, hors compétition, suite Accident :
- Option A : Décès : Indemnité de 35.000 €,
Invalidité Permanente Totale (franchise relative 10%) : Indemnité de 90.000 €
- Option B : Option A + Incapacité Temporaire Totale : Indemnité de 25 € /Jour, maxi 365 Jours, franchise 30 jours.

ENTOUREZ le Montant des Garanties Souscrites

	Auto	Kart	Side-Car	Moto
- RC CIRCUIT Véhicule Forfait organisateur compris	39 €	39 €	33 €	19 €
- Individuelle Accident Pilote Forfait organisateur compris				
➤ Option A	15 €	15 €	15 €	15 €
➤ Option B	40 €	40 €	40 €	40 €

Règlement de la prime par chèque à l'ordre du Cabinet LENEVETTE

ATTENTION :

Les garanties ne seront acquises qu'à réception du règlement et après acceptation par l'assureur.

Lu et approuvé

signature

Intermédiaire : Solange LENEVETTE Courtier en Assurance, Agissant pour le compte des participants aux journées de roulage libre sur circuit homologué, a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile circulation N° 77817325 auprès de l'assureur AVIVA, et une police d'assurance individuelle accident Sport Mécanique N° IA1108269 auprès de l'assureur ALBINGIA.